

Licence professionnelle Métiers de la comptabilité et de la gestion : contrôle de gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers de la comptabilité et de la gestion : contrôle de gestion. 2014, Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC. hceres-02038643

HAL Id: hceres-02038643

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038643>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Métiers de la comptabilité et de la
gestion : Contrôle de gestion

de l'Université Paris-Est
Créteil Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Métiers de la comptabilité et de la gestion : Contrôle de gestion

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-4 Assurance, banque, finance

Demande n° S3LP150009084

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT de Sénart ou l'IUT de Fontainebleau.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : L'AFUNA (Association pour la Formation Universitaire en Alternance) du Centre de Formation des Apprentis, CFA SUP 2000, et l'ENOE, établissement reconnu dans la préparation aux examens de l'expertise comptable.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Métiers de la comptabilité et de la gestion : contrôle de gestion* est une formation récente ouverte en septembre 2011 et relève des secteurs professionnels de la banque, de la finance et de l'assurance.

A l'issue de cette licence, le futur diplômé sera capable d'appliquer une politique budgétaire adaptée à la structure concernée et de développer les outils nécessaires à sa réalisation. Il saura entre autre : produire et adapter un système de calcul de coûts (mis en place avec le progiciel comptable et de gestion), identifier les tâches du service de contrôle de gestion et les documents produits par le contrôleur de gestion en intégrant les caractéristiques de l'organisation, traiter des données statistiques et hiérarchiser les indicateurs de performance, réaliser un budget pour une unité de gestion, des travaux de consolidation budgétaire et des travaux de contrôle budgétaire, calculer des indicateurs dans le cadre d'un tableau de bord préexistant, et proposer des améliorations si nécessaire.

Les métiers visés sont assistant contrôleur de gestion, comptable ou chef comptable dans une PME et trésorier d'entreprise.

Depuis la rentrée 2012/2013, cette licence professionnelle (LP) est uniquement ouverte à l'alternance.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La LP *Métiers de la comptabilité et de la gestion : contrôle de gestion* est une formation dédiée à la gestion et la comptabilité qui a su trouver sa place dans l'offre régionale. Seuls trois établissements proposent des LP similaires : l'Université Paris Nord, l'Université Paris-Sud et le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM).

Ouverte uniquement à l'apprentissage depuis la rentrée 2012, la LP accueille quelques étudiants en formation continue. Le rythme de la formation est de deux jours en entreprise et de trois jours de formation avec un mois à temps plein en entreprise (février/mars). La commission de l'ordre des experts comptables a participé à la construction du programme pédagogique qui est constitué de cinq unités d'enseignement (UE) réparties sur deux semestres. Ces UE reprennent le programme de différentes épreuves du DCG : l'UE 1 *Contrôle de gestion* (150 heures) associée à l'épreuve n° 11 *Contrôle de gestion* ; l'UE 2 *Systèmes d'information de gestion* (140 heures) (épreuve n°8 *Systèmes d'information de gestion*) ; l'UE 3 *Introduction à la comptabilité* (85 heures) (épreuve n°9 *Introduction à la gestion*) ; l'UE 4 *Anglais appliqué aux affaires* (75 heures) (épreuve n°12) ; l'UE 5 *Projet tuteuré* (100 heures). Ces UE sont complétées par un stage obligatoire de 12 semaines minimum qui est réalisé dans un service de contrôle de gestion d'une organisation privée ou publique. Le projet tuteuré et le stage conduisent à la rédaction d'un mémoire et d'un rapport de stage, et font l'objet d'une soutenance. La rédaction du mémoire et la rédaction du rapport de stage font l'objet d'un encadrement et leur rédaction doit être préparée selon le format de l'épreuve n°13 *Relations professionnelles* du DCG. L'évaluation des connaissances est effectuée à partir d'un contrôle continu tout au long et à la fin des enseignements dispensés. Des évaluations orales sont prévues en anglais. En comptabilité et logiciels métiers, celles-ci se déroulent en partie sur la base d'études de cas sur des logiciels dédiés.

La licence professionnelle est accessible aux étudiants titulaires de différentes licences ou L2 de l'Université telles que *Administration et échanges internationaux* parcours *Administration et gestion des entreprises, Economie et gestion*, L2 *Comptabilité, contrôle et audit*, L2 *Sciences de gestion*, L2 *Administration publique* et L2 *Droit*, ou de DUT comme DUT GEA (*Gestion des entreprises et des administrations*) spécialité FC (*Finance et comptabilité*) ou PMO (petites et moyennes organisations) et de BTS (*Comptabilité et Gestion des organisations PME-PMI*). 90 % des effectifs sont titulaires d'un BTS ou d'un DUT (dont majoritairement d'un BTS *Comptabilité et gestion des organisations* ou d'un DUT *Gestion des entreprises et des administrations*). Aucun étudiant de L2 n'est toutefois inscrit dans cette formation. 70 % des étudiants qui suivent la formation proviennent de la région parisienne (Seine et Marne, Essonne et Seine Saint Denis). Une quarantaine d'étudiants suivent cette formation. La sélection des candidats est effectuée sur dossier et entretien. Le dossier renseigne sur le niveau académique de l'étudiant alors que l'entretien constitue l'occasion de découvrir les motivations de l'étudiant et le degré d'adéquation de son projet professionnel avec les spécificités de la LP. Les étudiants ont la possibilité d'utiliser la plateforme de cours en ligne de l'Université (EPREL) et une remise à niveau ainsi qu'un programme de lectures sont proposés par l'équipe pédagogique aux étudiants dont le parcours antérieur a été moins centré sur la comptabilité. Ces lectures font alors l'objet d'un contrôle des connaissances début septembre dont le résultat conditionne l'admission définitive des étudiants concernés.

Ouverte en 2011, peu de données chiffrées sont disponibles sur les taux de réussite, de poursuite d'études et d'insertion et ne peuvent pas être encore considérées comme représentatives dans la mesure où l'observation n'a porté que sur une seule année. 19 étudiants ont obtenus leur diplôme à la fin de la 1^{ère} année d'existence de la LP, le taux de réussite s'élevant ainsi à 50 %, ce qui reste trop faible. Il est important pour l'évolution future de la formation que l'équipe pédagogique mène un suivi rigoureux et régulier des cohortes.

Globalement, cette formation semble répondre aux attentes des étudiants souhaitant s'insérer rapidement dans le monde du travail et aux besoins des entreprises recrutant les étudiants en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation. Deux partenariats ont été établis : le premier avec l'AFUNA (Association pour la Formation Universitaire en Alternance) du CFA SUP 2000 (Centre de formation Universitaire par l'Apprentissage) et le second avec l'EONES, établissement reconnu dans la préparation aux examens de l'expertise comptable, pour le développement du groupe en contrat de professionnalisation et le renforcement des relations avec les partenaires économiques. La licence bénéficie du soutien de nombreux professionnels. Les entreprises partenaires, la mairie de Fontainebleau, la communauté de commune Melun Val de Seine, le conseil général de Seine et Marne, l'antenne départementale de la CGPME, la pépinière de Fontainebleau sont sollicités pour confier des projets tuteurés aux étudiants, proposer un apprentissage ou mettre à notre disposition un intervenant souhaitant intégrer l'équipe pédagogique, et participent activement dans la formation. Ces professionnels interviennent pour près de la moitié des enseignements. Le volume horaire de ces interventions s'élève à 220 heures réparties entre le cours de comptabilité assuré par un expert-comptable, celui de contrôle de gestion dispensé par trois contrôleurs de gestion et un cours de positionnement du métier de contrôleur de gestion dans l'entreprise effectué par un auditeur. Un cours en systèmes d'information est aussi délivré par un informaticien.

Les intervenants professionnels participent également aux quatre réunions pédagogiques de l'année dont deux conseils de perfectionnement. Les réunions du conseil de perfectionnement permettent alors de faire le point sur les évolutions nécessaires du contenu de la formation. L'équipe pédagogique est composée de deux enseignants-chercheurs, de cinq enseignants et de six professionnels. Elle se réunit à quatre reprises au cours de l'année lors de la réunion de rentrée, des deux conseils de perfectionnement organisés au cours de l'année et du jury de délivrance du diplôme.

- Points forts :
 - L'implication et l'intérêt des professionnels et de l'ordre des experts comptables pour la formation.
 - Des effectifs importants dès la 2^{ème} année d'existence de la LP.
 - L'ouverture de la LP à la formation par l'alternance et à la formation continue.
 - Les partenariats établis (AFUNA du CFA SUP 2000 et ENOES).

- Points faibles :
 - Le dossier est incomplet, notamment vis-à-vis des données chiffrées.
 - La faiblesse de la diversité de la provenance des étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

Pour une bonne évolution de la formation, il conviendrait de :

- Elargir le réseau de recrutement des étudiants en participant aux salons, en développant des actions de communication de cette LP au sein de l'IUT et de la région.
- Cibler particulièrement les étudiants de L2.
- Donner plus d'informations sur le nombre de candidats, sur les effectifs, le nombre de groupes (FA, FC), sur l'insertion des 19 premiers diplômés de la LP.

Il pourrait aussi être intéressant d'enlever le mot « Introduction » dans les UE *Gestion, Comptabilité* car ce mot pourrait être interprété comme une incitation à la poursuite d'études en master. La collaboration avec l'ordre des experts comptables et l'EONES pour la préparation aux examens de l'expertise comptable, est à maintenir et à développer davantage si possible.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 5 septembre 2014

OBJET : Evaluation des spécialités de Licence Professionnelle.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les spécialités de Licence Professionnelle ci-dessous :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Spécialités :

- Assistance technique au développement et à l'aménagement des espaces périurbains
- Communication des associations et des collectivités
- Coordination et développement de projets pour les territoires

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Spécialités :

- Sécurité des aliments-Assurance qualité
- Administration des systèmes et réseaux
- Base de données, internet et sécurité
- Chargé d'affaires en contrôle électrique
- Chargé d'affaires en contrôle des bâtiments
- Chimie-Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés
- Chimie-Matériaux: traitement des métaux et alliages
- Commercialisation des produits et des services industriels (CPSI)
- Développement du médicament : santé humaine
- Intégration des systèmes voix/données (ISVD)
- Maintenance nucléaire
- Métrologie-Qualité
- Réseaux sans fil et sécurité
- Systèmes automatisés et réseaux industriels
- Systèmes embarqués, systèmes mécatroniques et éco-conception
- Techniques avancées en maintenance

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Spécialités :

- Assistant ressources humaines
- Conseiller-Gestionnaire de clientèle
- Entreprenariat
- Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble
- Import-export échanges internationaux
- Management du point de vente
- Management et gestion de rayon-DISTRISUP
- Métiers de la comptabilité et de la gestion: Contrôle de gestion
- Montage et gestion du logement locatif social
- Responsable d'exploitation
- Secteur associatif
- Technicien paie et administration du personnel

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTER

